

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

semaine du 29 mai au 2 juin 2017					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9182	Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage -et- Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup	5110	M ^e Yves Saint-André	Coupure de traitement – Journées de grève – Enseignant à temps partiel ou ayant un allègement de tâches - Méthode de « l'horaire réel » appliqué par la commission : selon que l'enseignant doit ou ne doit pas travailler la journée du conflit. – Étude des dossiers individuels	Griefs partiellement accueillis (Méthode de coupure jugée légale)
9183	Syndicat du personnel technique, administratif et éducatif du Val-des-Cerfs (CSN) –et- Commission scolaire du Val-des-Cerfs	5320	M. Gilles Laflamme	Service de garde – Ajout de 7 heures à une éducatrice (poste comportant 22 % de tâches de technicienne) – Absence de technicienne en service de garde à l'intérieur – Obligation de la commission d'avoir un poste de technicienne à l'intérieur d'un service de garde	Grief partiellement accueilli
9184	Alliance des professeures et professeur de Montréal (APPM-FAE) –et- Commission scolaire de Montréal	5152	M. Daniel Charbonneau	Coupure de traitement – Journées de grève – Congé pour prêt de service ou libération syndicale – Situations prévues avant les journées de grèves – Analyse de la jurisprudence de la convention collective	Griefs rejetés